

COMMUNE DU FRENEY D'OISANS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 29/02/2024

Reçu en préfecture le 29/02/2024

Publié le

ID : 038-213801731-20240228-2024_02-DE

Séance du 28/02/2024

Nombre de membres en exercice : 11 Présents : 10.

Votants : 11 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 11.

Délibération N° 2024 – 02. : Approbation de la convention de servitude Enedis

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-huit février à 19 heures, le Conseil Municipal, convoqué le 19 février, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian PICHOU, Maire

Étaient présents : PICHOU Christian, OUGIER Jean-Patrick, OUGIER Isabelle, PISTOLET William, MAYET Christelle, JOUFFREY Camille, GUTHON Bernard, CROUZET Louissette, DUSSERT Sandrine, DIEUDONNE Laurent

Étaient absents et excusés : DUSSERT Cédric,

Pouvoirs : DUSSERT Cédric donne pouvoir à Camille JOUFFREY

Secrétaire de séance : Jean Patrick OUGIER

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la société Enedis met en œuvre un programme d'enfouissement de ses réseaux sur notre commune

Les travaux envisagés doivent emprunter la parcelle C0729 située au Traversant.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la proposition de convention de servitudes faite par Enedis.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** les termes de la convention de servitudes entre Enedis et la commune
- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents s'y référant

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
PICHOU Christian

